



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fivavaha Tanindrazana - Fivindrazana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS  
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

## Avis de Consultation Ouverte

N° 007/2021/MAEP/UGPM/PS-DCSI

1. Le **MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Insertion journal et publicité (marché à commande) de la DCSI ".  
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.
3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :  
Adresse : **MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**  
Rue : **2 Rue Pierre Stibbe Anosy**  
Etage / Numero de Bureau : **Bâtiment MAEP 5ème étage Porte 504-Antananarivo-101**
4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Au bureau de secrariat de l'UGPM du MAEP Anosy 5e age, porte 504 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:  
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)  
Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).  
Le paiement devra être effectué :  
- Soit en espèce  
- Soit par chèque Bancaire.
5. Les plis devront parvenir **A Madame la Personne Responsable des Marchés Publics, bâtiment MAEP Anosy 5ème étage, porte 504** au plus tard le **07/07/2021 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:  
- quatre cent cinquante mille Ariary (Ar450 000.00)  
ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :  
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances  
- Soit par Garantie Bancaire  
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à ..... Le 24/06/2021

La Personne Responsable des Marchés Publics

